



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE
DES JURISTES DE DROIT BANCAIRE

Luxembourg, le 2 juillet 2015

INVITATION : Les Midis de l'ALJB

Déjeuner-débat sur le thème «La réforme du droit des sociétés par le projet de loi n°5730 »

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter au prochain Midi de l'ALJB, qui aura lieu le **15 juillet 2015, à 12h30** (heure précise), au **Restaurant IKKI**, rue Emile Mousel, L-2165 Luxembourg (www.ikki.lu). Un parking public de plus de 400 places est à votre disposition à deux pas de ce restaurant.

Ce prochain déjeuner-débat portera sur « La réforme du droit des sociétés par le projet de loi 5730 – Passage en revue des principales modifications ».

Franz Fayot, avocat à la Cour (FischFayot) et rapporteur du projet de loi n°5730 à la Chambre des Députés nous fera l'honneur d'être l'orateur du jour et de partager son expérience et ses réflexions sur les travaux parlementaires en cours et la teneur de la réforme.

La présentation sera faite en langue française.

Nous attirons votre attention sur le fait que les inscriptions pour cet événement sont à effectuer **uniquement** via notre site internet www.aljb.lu (Rubrique Prochains événements) pour le **13 juillet 2015 au plus tard**. La participation aux frais du repas (EUR 50/personne) doit être réglée lors de l'inscription sur le compte CCPL IBAN LU19 1111 0754 4576 0000 (code BIC CCPLLULL) de l'ALJB en indiquant dans le champ Communication vos "*nom et prénom et 15 juillet 2015*". Vous recevrez une confirmation de votre inscription par e-mail. Une facture y sera jointe.

Nous vous rappelons également que le nombre de places pour assister à cet événement est limité à 60 personnes et que les inscriptions se feront sur base de l'ordre d'enregistrement sur notre site. Au vu des places disponibles, nous nous réservons le droit de limiter le nombre de participants de la même entreprise/étude à trois. L'annulation de votre inscription est possible au plus tard 48 heures avant l'événement. Au delà de ce délai, les frais d'inscription resteront dus.

En comptant sur votre participation nombreuse et au plaisir de vous rencontrer prochainement, nous vous prions, Madame, Monsieur, de recevoir nos salutations les plus cordiales.

Pour le Conseil d'administration

Philippe Bourin
Président